

Modèle 13 : COMPTE DE RESULTATS

ACTIF	BILAN A LA DATE DU.../.../....
-------	--------------------------------

				Date d'édition	
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Exercice	Exercice précédent
I.	<b><u>CHARGES COURANTES</u></b>				
A.	Achats de matières		60		
B.	Services et biens d'exploitation		61		
C.	Frais de personnel		62		
D.	Subsides d'exploitation et aides accordés 1 - Subsides d'exploitation 2 - Dépenses de l'Aide sociale		63 631/636 638		
E.	Remboursements des emprunts		64		
F.	<u>Charges financières</u>				
a.	Charges financières des emprunts		651/654		
b.	Charges financières diverses		657		
c.	Frais de la gestion financière		658		
II.	<u>Sous-total (charges courantes)</u>		60/65		
III.	<b><u>BONI COURANT (II' - II)</u></b>				
IV.	<b><u>CHARGES RESULTANT DE LA VARIATION NORMALE DES VALEURS DE BILAN, REDRESSEMENTS ET PROVISIONS</u></b>				
A.	Dotations aux amortissements		660		
B.	Réductions annuelles de valeurs		661		
C.	Réductions et variations des stocks		662/664		
D.	Redressements des comptes de récupérations des remboursements d'emprunts		665		
E.	Provisions pour risques et charges		666		
F.	Dotations aux amortissements des subsides d'investissements accordés		667		
V.	<u>Sous-total (charges non décaissées)</u>		66		
VI.	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II + V)		60/66		
VII.	<b><u>BONI D'EXPLOITATION (VI' - VI)</u></b>				

C.P.A.S.....		Numéro I.N.S.				Organisme		Numéro de page		1
ACTIF		COMPTE DE RESULTATS A LA DATE DU.././....								
								Date d'édition		
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Exercice	Exercice précédent					
VIII.	<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>									
A.	- du service ordinaire		671							
B.	- du service extraordinaire		672							
C.	Charges exceptionnelles non budgétées		673							
D.	<u>Sous-total (charges exceptionnelles)</u>		67							
IX.	<b><u>DOTATIONS AUX RESERVES</u></b>									
A.	- du service ordinaire		685							
B.	- du service extraordinaire		686							
	<u>Sous-total des dotations aux réserves</u>		68							
X.	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DES DOTATIONS AUX RESERVES (VIII + IX)		67/68							
XI.	<b><u>BONI EXCEPTIONNEL (X' - X)</u></b>									
XII.	TOTAL DES CHARGES (VI + X)		60/68							
XIII.	<b><u>BONI DE L'EXERCICE (XII' - XII)</u></b>									
XIV.	<b><u>AFFECTATION DES BONI (XIII)</u></b>									
A.	Boni d'exploitation à reporter au bilan		69201							
B.	Boni exceptionnel à reporter au bilan		69202							
	<u>Sous-total (affectation des résultats)</u>		69							
XV.	CONTROLE DE BALANCE (XII + XIV = XV')									

C.P.A.S.....		Numéro I.N.S.				Organisme			Numéro de page		1'
<b>COMPTE DE RESULTATS A LA DATE DU.../.../....</b>										<b>PRODUITS</b>	
										Date d'édition	
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Exercice	Exercice précédent						
	Reports										
I.	<b>PRODUITS COURANTS</b>										
B.	Produits d'exploitation		71								
C.	Subsides d'exploitation reçus et récupérations des aides 1 - Contributions dans les charges de traitements 2 - Subsides d'exploitation 3 - Récupérations de l'Aide sociale		72/73 72 733/736 738								
D.	Récupérations des remboursements d'emprunts		74								
E.	<u>Produits financiers</u>										
a.	Récupérations des charges financières des emprunts		751/753								
b.	Produits financiers divers		754/757								
II.	<u>Sous-total (produits courants)</u>		70/75								
III.	<b>MALI COURANT (II - II')</b>										
IV.	<b>PRODUITS RESULTANT DE LA VARIATION NORMALE DES VALEURS DE BILAN, REDRESSEMENTS, TRAVAUX INTERNES</b>										
A.	Plus-values annuelles		761								
B.	Variations des stocks		764								
C.	Redressements des comptes de remboursements des emprunts		765								
D.	Réductions des subsides d'investissements, des dons et legs obtenus		767								
E.	Travaux internes passés à l'immobilisé		769								
V.	<u>Sous-total (produits non-encaissés)</u>		76								
VI.	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (II' + V')</b>		70/76								
VII.	<b>MALI D'EXPLOITATION (VI - VI')</b>										

C.P.A.S .....		Numéro I.N.S.				Organisme		Numéro de page	2'
<b>COMPTE DE RESULTATS A LA DATE DU.../.../....</b>								Date d'édition	<b>PRODUITS</b>
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Exercice	Exercice précédent				
	Reports								
VIII'	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
A'	- du service ordinaire		771						
B'	- du service extraordinaire		772						
C'	Produits exceptionnels non budgétés		773						
	<u>Sous total (produits non budgétés)</u>		77						
IX'	<b>PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES</b>								
A'	- du service ordinaire		785						
	- du service extraordinaire		786						
	<u>Sous-total (prélèvements sur réserves)</u>		78						
X'	<u>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET DES PRELEVEMENTS SUR RESERVES (VIII' + IX')</u>		77/78						
XI'	<b>MALI EXCEPTIONNEL (X - X')</b>								
XII'	<u>TOTAL DES PRODUITS (VI' + X')</u>		70/78						
XII'	<u>MALI DE L'EXERCICE (XII - XII')</u>								
XIV'	<b>AFFECTATION DES MALIS (XIII')</b>								
A'	Mali d'exploitation à reporter au bilan		79201						
B'	Mali exceptionnel à reporter au bilan		79202						
	<u>Sous-total (affectation des résultats)</u>		79						
XV'	CONTROLE DE BALANCE (XII' + XIV' = XV)								

**REMARQUES (modèle 13) :**

La colonne 4 du plan comptable général fait référence à la colonne « Numéro de la rubrique du compte de résultat ».

La colonne « Référence à l'annexe » doit être complétée au moment de l'édition du compte de résultats.

La colonne « Code de totalisation » fait référence à la colonne 1 du plan comptable général.

les cadre marqués " " reprennent le sous-total de la rubrique

le signe " / " signifie qu'il faut additionner les comptes : de... à

le signe " + " signifie qu'il faut additionner les compte au(x) précédent(s).

Ce Modèle 13 : COMPTE DE RESULTATS a été modifié par l'AMRW du 10 janvier 2000, art. 2 .

## Modèle 14

### L'annexe

L'annexe fournit un ensemble d'informations détaillées et complémentaires qui n'apparaissent pas, ou pas distinctement au bilan et au compte de résultats. Le bilan, le compte de résultats et l'annexe, considérés comme un ensemble, doivent fournir une image complète de la situation financière du Centre public d'Aide sociale.

L'annexe comprend au moins les informations suivantes :

#### 1. Les règles d'évaluation

Ou l'ensemble des méthodes et principes arrêtés pour fournir une juste estimation des avoirs, dettes, droits et engagements du Centre public d'Aide sociale.

#### 2. Les états de certains postes du bilan et du compte de résultats

Ou la situation de caisse, la balance des comptes généraux ainsi que la description détaillée de l'origine et des mutations de certains postes des comptes annuels.

#### 3. Les droits et engagements hors bilan

Ou les droits et engagements reçus ou contractés par le Centre public d'Aide sociale mais, qui lors de l'établissement des comptes annuels, n'ont aucune incidence directe ou immédiate sur sa situation financière.

#### 4. Les modifications relatives aux règles d'évaluation et à la présentation

Ou la publication de toute modification apportée à la présentation des comptes annuels et aux règles d'évaluation.

#### 5. Les autres informations

Ou toute autre donnée non explicitée par ailleurs et qui est nécessaire à la compréhension des comptes annuels.

En outre, l'annexe peut comporter des analyses financières réalisées à l'aide de ratios.

**Modèle 15 : situation de caisse**

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	1
<b>SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU././....</b>											
<b>A. BALANCE DE SYNTHESE DES COMPTES GENERAUX</b>										Date d'édition	
<u><b>LIBELLE</b></u>		<b>TOTAUX</b>				<b>SOLDES</b>					
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS						
<b>A.1. COMPTES DE BILAN</b>											
<u>ACTIF</u>	- Classe 2			(*)							
	- Classe 3			(*)							
	- Classe 4			(*)							
	- Classe 5			(*)							
<u>PASSIF</u>	- Classe 1			(*)							
	- Classe 4			(*)							
A.1.	<u>TOTAL DES COMPTES DE BILAN</u>			(**)							
A.1.'	<u>Solde global des comptes de bilan</u>			(***)							
A.2.	COMPTE DE RESULTATS										
<u>CHARGES</u>	- Classe 6			(*)							
<u>PRODUITS</u>	- Classe 7			(*)							
A. 2.	<u>TOTAL DES COMPTES DE RESULTATS</u>			(**)							
A. 2.'	<u>Solde global des comptes de résultats</u>			(***)							
A. 3.	<u>TOTAL GENERAL DE LA BALANCE DE SYNTHESE</u>			(**)							

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU.../.../....

**B. DETAIL DES COMPTES GENERAUX DE LA CLASSE 5**

Date d'édition	
----------------	--

<b>B.1. COMPTES FINANCIERS</b>	Compte général	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
Institution financière : comptes courants	55001				
: comptes d'ouv. crédits	55006				
: comptes à vue particul.	55010				
: comptes emprunts/subsides	55018				
: comptes reliquats d'empr.	55030				
: comptes d'esc. de subsides	55050				
: comptes capit. ch. emprunts	55070				
<u>Placements</u> : comptes de placements	55300				
<u>Caisse</u> : Avoir en espèces	55700				
<b>B.1. TOTAL DES COMPTES FINANCIERS</b>				(**)	
<b>B.1.' Solde global des comptes financiers</b>				(***)	

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	3
---------------	---------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	----------------	---

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....

B. DETAIL DES COMPTES GENERAUX DE LA CLASSE 5

Date d'édition

B.1. <u>COMPTES FINANCIERS</u>	Compte général	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes avanc. emprunts	55005				
Virements internes	56000			(*)	
<u>Institution financière</u> : comptes courants	58001				
: comptes d'ouv. crédits	58006				
: comptes à vue particul.	58010				
: comptes empr. et subsides	58018				
: comptes reliquats empr.	58030				
: comptes d'esc. de subsides	58050				
<u>Placements</u> : comptes de placements	58300				
<u>SOUS-TOTAL DES PAIEMENT EN COURS</u>	58xxx				
<b>B.1. TOTAL DES COMPTES FINANCIERS INTERNES</b>				(**)	
<u>B.1.' Solde global des comptes financiers internes</u>				(***)	

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	4
---------------	---------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	----------------	---

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....

<b>B. DETAIL DES COMPTES GENERAUX DE LA CLASSE 5</b>	Date d'édition	
--	----------------	--

B.3. <u>RECAPITULATION DES COMPTES DE CLASSE 5</u>	Compte général	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
Total B.1. : comptes financiers	55xxx			(**)	
	55005				
	56000			(*)	
	58xxx				
Total B.2. : comptes financiers internes				(**)	
B.3. TOTAL GENERAL DES COMPTES DE LA CLASSE 5				(**)	
B.3.' Solde global des comptes de la classe 5				(***)	

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....

**C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5**

Date d'édition

<b>C.1. COMPTES FINANCIERS</b>	Comptes particuliers	TOTAUX		SOLDES (*)	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes courants	071 001...				
	071 001...				
	071 001...				
TOTAL 55001					
: comptes d'ouv. crédits	071 006...				
	071 006...				
	071 006...				
TOTAL 55006					
: comptes à vue particuliers	071 010...				
TOTAL 55010					
: comptes subsides	071 018...				
TOTAL 55018					
: comptes reliquats empr.	071 030...				
TOTAL 55030					
: comptes esc. de subsides A	071 050...				
B	071 050...				
TOTAL 55050					
	<u>à reporter</u>			(**)	

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	6
SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....											
C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5										Date d'édition	

C.1. <u>COMPTES FINANCIERS</u>	Comptes particuliers	TOTALS		SOLDES (*)	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes cap. charges emp.	071 070...			(**)	
: TOTAL 55070					
<u>Placements</u> : comptes de placements	071 300...				
TOTAL 55300					
<u>Caisse</u> : Caisse du Receveur	071 700...				
: Provision A.	071 700...				
: Provision B.	071 700...				
TOTAL 55700					
<u>C.1. TOTAL DES COMPTES PARTICULIERS FINANCIERS</u>				(**)	
C.1. <u>'Solde global des comptes particuliers financiers</u>				(***)	

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....

**C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5**

Date d'édition

<b>C.2. COMPTES FINANCIERS INTERNES</b>	Comptes particuliers	TOTAUX		SOLDES (*)	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes av. d'emprunts	072 005...				
SOUS-TOTAL TOTAL 55005					
<u>Virements internes</u> :	072 000...				
SOUS-TOTAL TOTAL 56000					
<u> Paiements en cours</u> : comptes financiers	072 001...				
:	072 001...				
:	072 001...				
TOTAL 58001					
: comptes d'ouv. crédits	072 006...				
:	072 006...				
:	072 006...				
TOTAL 58006					
: comptes à vue particuliers	072 010...				
TOTAL 58010					
: comptes subsides	072 018...				
TOTAL 58018					
<u>à reporter</u>				(**)	

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU../../....

**C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5**

Date d'édition

<b>C.2. COMPTES FINANCIERS INTERNES</b>	Comptes particuliers	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
	report			(**)	
<u>Institution financière</u> : comptes reliquats empr.	072 030...				
TOTAL 58030					
: comptes esc. de subside A	072 050...				
: B	072 050...				
TOTAL 58050					
<u>Placements</u> : comptes de placements	072 300...				
TOTAL 58300					
SOUS-TOTAL DES COMPTES DE PAIEMENTS EN COURS					
<b><u>C.2. TOTAL DES COMPTES PARTICULIERS FINANCIERS INTERNES</u></b>				(**)	
C.2. <u>'Solde global des comptes particuliers financiers internes</u>				(***)	

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU .././..

**D. TABLEAU DE SYNTHESE ET DE CONTROLE**

Date d'édition

<u>LIBELLE</u>	TOTAUX		SOLDES	
	DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
D.1. Totaux du journal des opérations générales				
D.2. Total général de la balance de synthèse = A.3.				
<b><u>CONTROLES</u></b>	D.1. DEBITS = CREDITS			
	D.2. : DEBITS = CREDITS (Totaux et soldes)			
	D.1. = D. 2. : DEBITS = CREDITS			
	D. 1. = D. 2. : CREDITS = CREDITS			
D. 3. Total des comptes de la classe 5 au tableau A1				
D. 4. Total B. 3. (totaux) et B. 3. ' (solde)				
<b><u>CONTROLES</u></b>	D. 3. = D. 4. DEBITS = DEBITS (totaux et soldes)			
	D. 3. = D. 4. CREDITS = CREDITS (totaux et soldes)			
D. 5. Total B. 1.				
D. 6. Total B. 2.				
D. 7. Total B. 3.				
<b><u>CONTROLES</u></b>	D. 7. = D. 5. + D. 6.			

C.P.A.S.....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	10
--------------	---------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	----------------	----

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU ../../..

**D. TABLEAU DE SYNTHESE ET DE CONTROLE**

Date d'édition

<u><b>LIBELLE</b></u>	<b>TOTAUX</b>		<b>SOLDES</b>	
	<b>DEBITS</b>	<b>CREDITS</b>	<b>DEBITEURS</b>	<b>CREDITEURS</b>
D. 8. Total C. 1. (totaux) et C. 1. ' (soldes)				
D. 9. Total C. 2. (totaux) et C.2. ' (soldes)				
D. 10. Total B. 3. (totaux) et B. 3. ' (soldes)				
<u><b>CONTROLES</b></u>	D.10. = D. 8. + D.9. (soldes débit = + Crédit = -)			
<u><b>CONTROLES</b></u> <u><b>FINAUX</b></u>	Contrôle de concordance entre les totaux des comptes particuliers (tab. C.) et les totaux de chaque compte général correspondant (tab. B)			
	Contrôle de concordance entre les soldes des comptes particuliers financiers (tab. C.1.) et les soldes des extraits de comptes financiers et de la caisse			
	Contrôle de vraisemblance des soldes des comptes particuliers financiers internes (tab. C.2.) Les cadres grisés ne peuvent en principe pas contenir de chiffre			

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	11
---------------	---------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	----------------	----

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU ../../..

**E. CERTIFICATION DU RECEVEUR DU C.P.A.S. (art. 39 § 6 du RGCC)**

Date d'édition

Le soussigné, Receveur du Centre public d'Aide sociale, certifie que tous les montants portés en comptes sont appuyés par des pièces comptables justificatives et que les soldes des comptes particuliers financiers de la classe 5 sont égaux aux soldes des derniers extraits des comptes financiers dont le CPAS est titulaire ou de ses avoirs en espèces y compris des délibérations de provisions valant espèces en caisse.

Certifié exact et sincère à ....., le .....

Le Receveur du Centre public d'Aide sociale,

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU ..../../..

E. PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE CAISSE

(Articles 93 et 93bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des C.P.A.S. et article 81 du R.G.C.C.)

Date d'édition	
----------------	--

Les soussigné(s) .....  
s'est (se sont) présenté(s) sans avertissement préalable en vue de vérifier la caisse du receveur du C.P.A.S. de .....  
- que tous les contrôles repris au tableau D. de la présente situation de caisse ont été exécutés et qu'ils portés plus spécialement sur la concordance entre les soldes des comptes particuliers financiers et les soldes des extraits de comptes et des avoirs en espèces;  
- que le receveur du CPAS a présenté tous les livres, pièces, valeur et a fourni tous les renseignements sur sa gestion et sur les avoirs du C.P.A.S.;  
- que la dernière écriture du journal des opérations générales porte le numéro..... et est datée du...../...../.....  
- que pour les autres caisses publiques dont le receveur local a la responsabilité, les jours et heures de la vérification simultanée ont été fixé par le Gouverneur de la Province.  
- que pour les caisses publiques dont le receveur régional est responsable, la vérification simultanée de toutes ces caisses a été effectuée (article 93bis, par. 2, al. 2 de la loi organique).

La présente vérification de caisse fait l'objet des remarques suivantes :  
.....  
.....

Observations du Receveur du Centre public d'Aide sociale :  
.....  
.....

Dressé en..... exemplaires, à....., le.....

Le Receveur du Centre public d'Aide sociale, Le(s) vérificateur(s)

Communiqué au Conseil de l'Aide sociale et transmis au Collège, en application des articles 93 ou 93bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS, le...../...../.....

Par ordre,

Le Secrétaire, Le Président,

**REMARQUES (modèle 15) :**

**Remarques générales**

Seuls les comptes généraux et particuliers sur lesquels figurent des montants doivent être repris à la situation de caisse.  
De ce fait la numérotation des pages peut être modifiée.

**Calcul des soldes :**

Les renvois de remarque portés dans l'entête de la colonne concernent l'ensemble des cadres de cette colonne non marqués d'un autre signe de renvoi.  
- (\*) La ligne ne peut contenir qu'un seul solde débiteur ou créditeur qui représente le solde global du compte ou du groupe de comptes concernés.  
- (\*\*) La ligne doit reprendre le total des soldes débiteurs et le total des soldes créditeurs des comptes additionnés.  
- (\*\*\*) La ligne ne peut contenir qu'un seul solde débiteur ou créditeur qui représente le solde global des comptes additionnés à la ligne précédente.

**Table D : Tableau de synthèse et de contrôle**

Seuls les cadres D.1 à D.10 peuvent contenir des montants complétés « automatiquement ».  
Les cadres figurant en face des zones réservées au contrôle ne contiennent pas de montant.  
Ces cadres peuvent être utilisés pour y annoter les remarques éventuelles ou pour y apposer un paraphe de contrôle.

Ce Modèle 15 : situation de caisse a été introduit par l'AMRW du 10 janvier 2000, art. 2 .